

LA VILLE DE CALAIS ET L'APELS PARTENAIRES POUR UNE POLITIQUE SPORTIVE D'INSERTION DES JEUNES

L'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) et la Ville de Calais se sont engagées dans un vaste programme de reconfiguration de la politique sportive vers le social à travers le programme des villes que propose l'APELS.

En effet, l'Agence pour l'Éducation par le Sport conseille la mairie dès 2010 vers une réorientation des missions des acteurs sportifs de la ville, notamment au service d'un rééquilibrage de ses zones d'actions identifiées et expertisées par l'Agence. Un investissement conséquent de la municipalité a suivi qui s'est porté sur une partie très fragile de sa jeunesse (filles et garçons de diverses origines de 12 à 25 ans) dans quartiers prioritaires à des fins d'inclusion sociale, de formation. Ainsi, des éducateurs, titulaires d'un diplôme bac + 3 ou bac + 4 en Staps* et détenteurs d'un brevet d'Etat, ont été recrutés en direction d'une jeunesse en proie au décrochage scolaire et pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Ce travail utilise le sport en tant que vecteur d'éducation. Les disciplines sportives en tant que telles ont moins d'importance que ce qu'elles produisent sur le plan comportemental : respect de la règle, des partenaires, de la tenue, du matériel, des règles élémentaires de politesse.

En 2015, l'Agence pour l'éducation par le sport a renouvelé son partenariat avec la ville, dans le cadre de son programme en deux ans pour les villes, insistant sur l'indispensable maillage à nouer avec les clubs de sports traditionnels mais aussi le tissu professionnel local. Une synergie qui donne des résultats déjà quantifiables. Ils sont désormais plus d'un millier de jeunes à s'être inscrits dans diverses activités.

Pour plus d'informations sur le programme de la ville de Calais [cliquez ici](#).

À propos de l'APELS

Depuis 20 ans, l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) est la plateforme des acteurs de terrain qui contribue à la réussite éducative, l'insertion des jeunes et le vivre ensemble. Elle révèle, accompagne et diffuse les bonnes pratiques innovantes d'éducation par les activités physiques et sportives.

www.apels.org

À propos du programme

Le programme national « **Éducation par le sport dans les villes** » a été officiellement lancé le 5 juin 2015 à l'occasion d'une conférence à l'Assemblée Nationale. Pendant 2 ans, les municipalités seront accompagnées par l'Agence pour mettre en place des politiques publiques d'éducation par le sport sur leurs territoires. La création d'un lieu dédié à l'insertion professionnelle par le sport à Calais, la mise en place d'Assises Citoyennes du sport à Massy, des Etats Généraux de l'éducation par le Sport à Vaulx-en-Velin, un travail sur l'accessibilité des femmes et des jeunes aux loisirs sportifs dans la ville de Grenoble, la création d'une plateforme coopérative de lutte contre le décrochage scolaire à Pont-Sainte-Maxence etc. sont des exemples de politiques développées par les villes du programme de l'Agence.

Coordonnées du contact presse

Sandrine Collignon

06 61 59 01 83

scollignon@apels.org

Responsable du programme des Villes

Benjamin Coignet

06 84 11 62 56

bcoignet@apels.org